



Moulins, le 25 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance pollution de l'air

Aujourd'hui et les prochains jours, les conditions caniculaires persistantes seront favorables à une hausse des concentrations d'ozone, avec un risque accru de dépassement du seuil d'information et de recommandations. Par conséquent, une vigilance jaune est activée dès aujourd'hui sur le département de l'Allier et pour une durée de 24h.

Aucune amélioration n'est prévue dans les jours à venir. La qualité de l'air aura même tendance à se dégrader progressivement. Les indices allergo-polliniques sont également élevés en ce moment (4 voire 5/5) sur quasiment tous les sites de surveillance de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Se protéger pour limiter mon exposition

- Limitez vos activités physiques intenses en plein air
- Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque
- Evitez de vous exposer aux produits nocifs
- Continuez d'aérer votre domicile

Les personnes sensibles et vulnérables devront redoubler de vigilance

- L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h
- Evitez les activités physiques intenses en plein air
- Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque
- Evitez de vous exposer aux produits nocifs

Consultez les recommandations sur le site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique>

Agir pour limiter mes émissions

Pour les particuliers

- Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide
- Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)
- En voiture, adoptez une conduite souple
- Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes
-

Pour les professionnels

- Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils
- Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00

- Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques
- Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36
pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr



L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00